

Langue et question nationale

Louis-Jacques Dorais

Volume 3, numéro 2, 1979

Communication, Afrique de l'Est, enfants, travail féminin

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000922ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000922ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dorais, L.-J. (1979). Langue et question nationale. *Anthropologie et Sociétés*, 3(2), 165–180. <https://doi.org/10.7202/000922ar>

LANGUE ET QUESTION NATIONALE

Louis-Jacques Dorais



Il est difficile de traiter en quelques pages d'un sujet aussi délicat que celui du rôle joué par la langue dans la question nationale. Dans la mesure où nous voulons nous inspirer du matérialisme historique et comme il n'existe pas encore, à proprement parler, de véritable théorie marxiste des rapports entre langue et mode de production (Dorais, 1977), on est réduit à étudier la fonction d'un objet mal défini (la langue) dans le cadre d'une situation souvent imprécise (la question nationale).

Cela n'empêche pas les problèmes du langage d'avoir joué un rôle majeur, à la fois théorique et pratique, dans l'étude des nationalismes. La plupart des chercheurs qui se sont attaqués à la question nationale considèrent en effet la langue comme une variable importante du phénomène.

Faute de pouvoir passer en revue l'ensemble de ce qui s'est écrit sur le sujet, nous en ferons ressortir dans les pages qui suivent quelques traits saillants: théorie stalinienne du langage; critiques sociologiques et linguistiques récentes. Ceci nous permettra d'en arriver à une ébauche de définition des rapports entre langue et formation sociale. Nous terminerons en donnant un exemple détaillé de fonctionnement linguistique dans un contexte national: celui du Québec contemporain, où l'État capitaliste essaie d'utiliser les contradictions linguistiques au profit de ses intérêts propres.

☐ La théorie stalinienne de la langue

Arrière-plan politico-linguistique

Vers le milieu des années trente, l'URSS, comme toute l'Europe orientale, faisait face à une grave menace: celle de l'impérialisme hitlérien. Appuyée sur une force de frappe importante et une organisation politique solide,

l'Allemagne, au nom d'une idéologie pangermaniste, se préparait à partir à la conquête de l'Europe. Il fallait donc utiliser toutes les ressources disponibles, tant sur les plans technologique que scientifique, pour s'opposer à ces visées. C'est ainsi que dans le domaine linguistique, la science soviétique encouragea la diffusion d'une théorie qui répondait bien aux besoins de l'heure: la « nouvelle théorie du langage » de Nicolas Jankélévitch Marr.

Lors de la Révolution de 1917, Marr était déjà un linguiste connu, en tant que père de la « Japhétidologie » (de Japhet, fils de Noé). Cette explication pseudo-scientifique postulait pour toutes les langues une origine commune. En s'adonnant à la « paléontologie linguistique », on pouvait retrouver les racines à partir desquelles dérivait tous les mots de tous les langages connus. Ces racines, selon Marr, étaient les suivantes: sal, ber, yôn, roch.

Marr se rallia au marxisme en 1920, tentant alors de faire coïncider sa théorie avec les principes de Marx et Engels. C'est ce qui donna naissance à la « nouvelle théorie du langage » (Thomas 1957).

Dans la communauté primitive, le langage n'existait pas (ceci est contraire à ce que disait Marx: « langue et conscience ne font qu'un »); on communiquait par gestes. Seuls les sorciers émettaient des sifflements. Ils se répartissaient en quatre castes, ayant chacune un sifflement distinctif lui servant de cri de ralliement. Ces cris étaient, on l'aura deviné, les quatre racines primitives ci-dessus mentionnées.

Pour consolider leur domination sur les autres hommes, les sorciers construisirent des mots à partir des quatre éléments de base: ce fut l'origine du langage. Celui-ci a donc été inventé par une classe dominante à des fins d'exploitation. Son apparition correspond à la désintégration de la communauté primitive.

Pour Marr, la langue, en tant que phénomène de classe, constitue donc une superstructure. À chaque type de langue correspond un type de rapports sociaux bien défini. On peut ainsi parler de langues féodales, capitalistes ou socialistes. Les comparaisons linguistiques ne doivent pas se faire de façon verticale (déterminer des filiations génétiques) mais horizontale (comparer les diverses façons de s'exprimer de gens appartenant à une même classe sociale). Par exemple, la langue des prolétaires français serait plus proche de celle des prolétaires chinois que de celle de la bourgeoisie française.

Inutile de dire que les hypothèses de Marr sur l'origine du langage sont non seulement invérifiables, mais aussi contraires aux principes marxistes les plus élémentaires. Comment les sorciers peuvent-ils appartenir à une classe dominante (puisqu'ils inventent le langage pour exploiter les autres) tout en étant membres de communautés primitives qui, par définition, ne possèdent pas de classes? Il y a là contradiction. Partiellement fausse aussi

est l'affirmation voulant qu'il existe des langues de classes. Il n'est pas vrai que le langage des prolétaires de tous les pays soit structurellement semblable; quoiqu'il faille reconnaître que, d'une part, il existe des analogies sémantiques (et non lexico-grammaticales) entre les discours émis par des groupes sociaux de même type et que, d'autre part, en régime capitaliste tout au moins, le prolétariat et la bourgeoisie, même lorsqu'ils appartiennent à un même groupe linguistique global, utilisent des systèmes de communication partiellement différents.

Malgré ces aspects négatifs, la « nouvelle théorie » allait être, pour plusieurs années, au cœur de l'enseignement officiel de la linguistique en URSS. En insistant sur le caractère supra-national des langues (elles se rattachent à une classe plutôt qu'à une nation) et sur l'élimination (grâce au socialisme) des oppositions linguistiques, elle entraînait en contradiction directe avec les fondements idéologiques (pangermanistes et racistes) de l'impérialisme allemand. Les théories de Marr, en niant l'existence objective des spécificités nationales, constituaient, dans les années trente et quarante, un outil idéologique efficace pour lutter contre l'agression hitlérienne. Après la Guerre cependant, avec la disparition de la menace nazie, les circonstances changèrent. Les propositions de Marr (décédé depuis quinze ans déjà) apparurent alors sous un autre jour¹.

L'intervention stalinienne

En 1950 s'ouvrait dans la *Pravda* une polémique au sujet de la linguistique soviétique. L'intervenant le plus connu et, évidemment, le plus écouté fut Staline lui-même. Dans une série d'articles réunis plus tard en fascicule (Staline 1975), il s'opposa avec force à plusieurs aspects de la « nouvelle théorie ».

Pour Staline, la langue n'est pas une superstructure; il en donne un exemple évident. En Russie, depuis la Révolution de 1917, la base économique capitaliste a été liquidée. La superstructure reposant sur cette base a donc été liquidée elle aussi, pour être remplacée par un système juridico-politique et une idéologie socialistes. Or la langue russe, comme on peut le constater quotidiennement, est restée essentiellement la même depuis cent ans (si on excepte l'apparition de quelques mots nouveaux). Elle ne fait donc pas partie de la superstructure.

Comment la définir alors? Puisqu'elle est liée à toutes les activités des hommes, peu importe leur appartenance sociale, elle se situe à l'extérieur des luttes de classes. C'est un instrument de communication, au service du peuple tout entier. S'il n'en était pas ainsi, l'existence même des classes

¹ Outre les facteurs externes (agression hitlérienne), il faudrait faire intervenir ici des facteurs de politique interne (nationalisme grand-russe face aux aspirations des minorités nationales d'URSS).

serait remise en cause. Dans les formations capitalistes par exemple, pour que la bourgeoisie puisse exploiter le prolétariat, elle doit être en mesure de lui transmettre ses volontés. Il faut donc une langue commune à tous. On ne peut parler, comme le faisait Marr, de langues intrinsèquement féodales, bourgeoises ou prolétaires.

Qui plus est, la langue constitue une « forme de la culture nationale » (Staline 1975:18). Elle est « commune aux membres de la nation et unique pour la nation » (*ibid.*:9). En 1913, Staline avait défini la nation comme « une communauté humaine, stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans une communauté de culture » (Staline 1974:15). Le langage était donc, pour lui, intimement lié à la question nationale.

Cette intervention constituait, à certains égards, un retour au bon sens. En insistant sur le rôle instrumental de la langue, elle remettait les choses à leur place et corrigeait certaines aberrations de Marr (Cohen 1950). À d'autres points de vue par contre, les positions de Staline étaient sujettes à caution. C'est le cas, comme nous le verrons plus loin, de son analyse « nationalisante » des phénomènes linguistiques.

Les avancées staliniennes visaient, en fait, à donner une caution scientifique aux politiques soviétiques envers les minorités nationales (Gunar 1976). À une époque où, tout danger extérieur immédiat étant écarté, on revalorisait les langues et les cultures minoritaires d'URSS (établissant, par exemple, des grammaires écrites là où elles n'existaient pas), il aurait été délicat de continuer à promouvoir une théorie linguistique qui insistait sur les caractères de classe, aux dépens des aspects « nationaux » du langage. Ici encore, la réflexion scientifique restait subordonnée à la conjoncture politique et idéologique du moment.

Malgré ce biais idéologique, les positions respectives de Marr et de Staline représentent bien cependant les deux pôles entre lesquels tendent à osciller les analyses du rapport langue-société. C'est pourquoi nous les avons prises en exemple. On peut, d'une part, comme le fait Staline, insister sur l'unité du langage. Il n'est pas scientifique, en effet, de considérer les diverses structures linguistiques comme intrinsèquement liées à une étape du développement social. Il ne faut pas, par contre, survaloriser cette unité, au point d'affirmer que le caractère « national » de la langue (objet métaphysique) transcende les antagonismes de classe. Marr avait partiellement raison, et c'est là le second pôle de l'opposition, quand il disait qu'il existe des langues de classes. Malgré une tendance certaine à l'unité linguistique, au sein des formations sociales complexes tout au moins, la plupart des langues se subdivisent en dialectes sociaux qui reflètent et, dans une certaine mesure, contribuent à reproduire les rapports de classes. Comme l'ont montré les critiques de Staline (voir plus loin), cette subdivision, qu'on a souvent voulu

ignorer ou minimiser, contredit directement toute analyse « nationalisante » de la situation.

☒ Deux critiques de Staline

Nous allons maintenant voir deux types de commentaires, sociologiques et linguistiques, qui ont été faits sur les positions de Staline. Ils nous permettront d'en arriver à mieux définir le rôle joué par la langue dans la question nationale.

Une critique sociologique: Gilles Bourque

Dans son livre sur *L'État capitaliste et la question nationale* (Bourque 1977), le sociologue Gilles Bourque considère les phénomènes nationaux comme un effet du mode de production capitaliste sur la formation sociale qu'il domine. Le nationalisme est une création idéologique visant à assurer la domination de la bourgeoisie:

(La formation sociale capitaliste) est plutôt regroupement de ce qu'on appelle nationalité ou groupe ethnique sur lesquels le mode de production capitaliste produit un effet d'assimilation nationale, mais souvent... en créant les conditions de la reproduction de la spécificité de certains d'entre eux, comme minorité nationale ou nation dominée.

Bourque 1977:146

En quoi consistent ces « nationalités » ou « groupes ethniques » ? Reprenant une affirmation de Lénine, pour qui seule la langue a un caractère national (Lénine 1970), Bourque les qualifie, sans plus de commentaires, de groupes linguistiques. Ainsi, on peut « définir la question nationale comme un effet du mode de production capitaliste sur la formation sociale qu'il domine, c'est-à-dire sur l'ensemble unitaire des classes, antagonistes et non antagonistes, de groupes linguistiques différents » (*ibid.*:148).

Les formations sociales nationales ne sont donc pas constituées par l'adjonction de groupes linguistiques stratifiés en classes (un groupe équivalant à une classe donnée) ou par le regroupement de classes monolingues, mais plutôt par l'ensemble structuré que forment des classes unitaires, partagées en groupes linguistiques différents.

Bourque s'oppose ainsi à Staline, pour qui, on l'a vu, la communauté de langue constitue un des traits caractéristiques de la nation, en tant qu'expression du génie de la culture nationale. Il rattache les positions staliniennes à l'idéologie linguistique bourgeoise, qui considère la langue comme un instrument neutre au service de toutes les classes, les langues de classes ne constituant que des variations sur une structure neutre.

Pour Bourque, la nationalisation de la langue (centralisme linguistique et apparition de langues officielles) est un effet du mode de production capitaliste et correspond aux intérêts de la bourgeoisie. C'est celle-ci qui, dans l'État capitaliste, contrôle la fixation et la diffusion des codes linguistiques. Ce contrôle sert à favoriser, entre autres, le développement du marché et de la production.

Nous sommes généralement d'accord avec l'analyse que fait Bourque de la question nationale. Il nous semble évident en effet que le nationalisme est une création de l'idéologie bourgeoise et que, par ce biais, la langue est soumise au contrôle de la classe dominante. Il n'est que de lire certains travaux portant sur les minorités linguistiques pour s'en convaincre (voir entre autres, pour le Canada, Darnell 1971; pour les États-Unis, Fishman 1966; pour l'Europe, Héraud 1963). Nous croyons cependant que la question est loin d'être close. Il n'y a, entre autres, que peu de données sur les problèmes sociolinguistiques dans les formations pré- ou post-capitalistes: y existe-t-il une forme quelconque de conscience nationale? Si oui, quel rôle joue-t-elle par rapport à la dynamique des rapports sociaux?

On peut aussi reprocher à Bourque de ne pas définir de façon explicite ce qu'il entend par groupes linguistiques. Faute d'avoir consulté les travaux des principaux linguistes marxistes contemporains, tels ceux de Dubois (1962), Cohen (1971), Trân Duc Thao (1973) ou Marcellesi et Gardin (1974), il sous-évalue la complexité des phénomènes de langage. Si la langue peut être subordonnée, de par l'usage qu'on en fait, à l'idéologie nationaliste bourgeoise, elle constitue aussi, en tant que structure semi-autonome, une contrainte favorisant, dans des circonstances données, l'apparition même de cette idéologie. Nous allons voir maintenant ce que la linguistique marxiste actuelle peut nous apprendre à ce sujet.

Une critique linguistique: Marcellesi et Gardin

Dans leur *Introduction à la sociolinguistique* (1974), J.B. Marcellesi et B. Gardin, après une critique serrée des recherches sociolinguistiques (marxistes ou autres) effectuées jusqu'ici, ébauchent une théorie des rapports langue-société, la théorie du reflet, dont les grands principes peuvent s'énoncer comme suit:

- 1- il n'est pas vrai que la langue ne soit pas déterminée partiellement par la superstructure... mais il n'est pas vrai non plus que la langue ne soit qu'une superstructure (248);
- 2- il n'est pas vrai que la langue ne soit qu'un phénomène de classe; il n'est pas vrai en sens inverse que la langue ne serve jamais des intérêts de classe (248);

- 3- la conscience linguistique est le reflet et la connaissance, nécessairement approximative, partielle et progressive, du fonctionnement de l'activité linguistique et de son caractère multiforme (249);
- 4- reflet ne signifie pas simple calque ou reproduction: il existe une différence spécifique entre la représentation subjective et l'objet qu'elle reflète (249);
- 5- la conscience linguistique est donc déterminée par l'activité linguistique, par le monde sur lequel est tenue cette activité linguistique et par l'interaction de celle-ci sur d'autres consciences linguistiques (249).

En d'autres mots, la langue est partiellement liée aux rapports sociaux, tout en gardant une certaine autonomie. La conscience qu'on a de son fonctionnement est déterminée par l'activité linguistique (les processus de production des discours), la réalité physique et sociale servant de sujet à cette activité et l'interaction entre activité et conscience linguistiques. Cette conscience-reflet constitue un objet idéologique, car elle contribue à la reproduction de rapports sociaux d'un certain type. La conscience qu'on a du français québécois, par exemple, est déterminée par les discours entendus au Québec, par la réalité dont parlent ces discours et par l'interaction entre ces discours et d'autres types de consciences linguistiques. En tant que connaissance déterminée des phénomènes de langue au Québec (tant sous leurs aspects structurels que sociaux), cette conscience contribue à reproduire des rapports de type capitaliste (en distinguant, entre autres, un «mauvais français» parlé par la majorité des travailleurs et un «bon anglais» utilisé par certains patrons). En somme, «la langue est reflet du monde et de l'histoire, indirectement, en tant qu'elle est reflet de l'activité linguistique, elle-même reflet du monde» (*ibid.*:250).

En insistant sur les aspects différentiels et les fonctions idéologiques de l'activité et de la conscience linguistiques (en tant que reflets des rapports sociaux), Marcellesi et Gardin rouvrent une porte que l'intervention stalinienne avait fermée. Ils rejettent comme non scientifiques (quoique ayant pu jouer un rôle politique positif) les affirmations de Staline voulant que la langue soit un instrument unitaire, au service de la collectivité nationale. Même si un groupe humain se définit comme appartenant à la même nation, les différences de classe qu'on retrouve en son sein se reflètent au niveau linguistique (sans que ce soit sous la forme extrême envisagée par Marr). Qui plus est, cette différenciation du langage contribue à reproduire la structure de classes existante.

Marcellesi et Gardin nous permettent aussi de compléter les analyses purement sociologiques (comme celle de Gilles Bourque) du rapport langue-société-«nation». En définissant les concepts de conscience et d'activité linguistiques, ils nous montrent de façon précise comment se fait l'articulation entre la production et l'utilisation idéologique des diverses formes

de discours. Nous pouvons ainsi constater que les groupes linguistiques, dont parlait Bourque, contribuent eux-mêmes à produire, de par la conscience qu'on a de leur activité, les idéologies, nationalistes ou autres, qui servent à la reproduction des rapports capitalistes.

Dans la section suivante, nous allons tenter de systématiser ce qui vient d'être dit.

☒ Qu'est-ce que la langue ?

À la lumière de ce qui précède, nous allons maintenant essayer de présenter sous forme synthétique la façon dont nous envisageons les rapports entre langue et mode de production. Ceci nous permettra de voir exactement à quel niveau se produit la récupération idéologique des phénomènes linguistiques.

Langue et mode de production

Rappelons qu'on peut définir le mode de production comme une structure globale, comprenant une infrastructure économique et une superstructure juridico-politique et idéologique. Quel lien peut-on concevoir entre ce modèle d'explication de la réalité sociale et le langage?

Il ne nous semble pas que la langue constitue une superstructure au sens strict. Quand un mode de production se transforme, les formes linguistiques utilisées par les gens qui font partie de la formation sociale structurée par ce mode restent, à toutes fins pratiques, les mêmes. Staline avait raison sur ce point. Cependant, la langue doit être liée en quelque façon au mode de production, car l'expérience sociale qu'elle communique est déterminée par le type de rapports sociaux dominants. En effet, ces rapports, ainsi que le milieu physique et social au sein duquel ils s'inscrivent, sont perçus par l'esprit humain en tant qu'ensemble organisé. Cette perception permet aux hommes de créer des institutions juridico-politiques et des systèmes idéologiques, qui ont pour but d'assurer le maintien et la reproduction des rapports sociaux. C'est l'ensemble de ces rapports, institutions et systèmes de pensée qui constituent l'expérience sociale.

Pour être communiquée verbalement, cette expérience doit d'abord se structurer en catégories sémantiques (classes à travers lesquelles on appréhende la réalité). Celles-ci seront ensuite traduites au moyen des mots du lexique et des formes grammaticales (Dubois 1962:11). C'est ici, à notre avis, que se fait l'articulation entre langue et mode de production. Les catégories sémantiques, dont le contenu est déterminé par le type d'expérience perçue par les membres de la société, constituent un aspect particulier de l'idéologie: son aspect classificateur (étant bien entendu que toute clas-

sification joue ou peut jouer un rôle économique ou politique). À ce titre, elles font partie de la superstructure du mode de production. D'un autre côté, en tant que membre définisseur du rapport linguistique, elles sont liées à des formes lexico-grammaticales situées hors du mode de production (Dorais 1977). La langue comporte donc deux niveaux. Celui de la définition (catégories sémantiques) relève du mode de production (en tant que composante idéologique), alors que celui de la traduction (formes lexicales et grammaticales) est partiellement autonome. Le langage peut ainsi être défini comme un instrument de communication lié, de par son aspect sémantique, à un mode de production déterminé. Quand ce mode se transforme, le niveau sémantique de la langue en est affecté à des degrés divers, tandis que sa traduction lexico-grammaticale reste généralement la même.

La langue en tant qu'objet idéologique

La langue produit des discours qu'elle injecte dans le milieu. Ils y sont immédiatement récupérés par le mode de production, en tant que composantes d'un ensemble perçu comme structuré en forces productives et rapports sociaux, souvent contradictoires. Il y a donc mouvement dialectique, car la superstructure, en contribuant à la production de biens matériels, de comportements et de discours insérés dans le milieu, surdétermine, par ce canal, l'infrastructure qui est à sa base.

Le discours, une fois constitué, devient donc un objet de perception et, par là, peut servir de matière première à l'élaboration des idéologies. C'est ce que Marcellesi et Gardin appellent la conscience linguistique. Les membres d'un groupe social ou d'une classe donnée se rendent compte que tel ou tel type de discours, si on l'utilise à des fins spécifiques, peut contribuer à assurer la reproduction ou, au contraire, la transformation des rapports sociaux dominants. Par exemple, des intérêts de classe particuliers pourront influencer l'usage de telle ou telle forme lexicale ou grammaticale, dans la mesure où cette forme se sera vue attribuer une valeur sociale. Ainsi donc, l'évolution du vocabulaire et de la grammaire (qui, de par leur nature intrinsèque, ne font pas partie du mode de production) sera partiellement déterminée par la structure sociale qu'ils traduisent.

C'est au moyen de l'appareil d'État que la classe bourgeoise pourra tenter de contrôler à son profit les phénomènes linguistiques. En imposant une langue officielle uniforme, obligatoirement enseignée à tout le monde, l'État capitaliste facilite non seulement la production (en homogénéisant, comme le souligne Gilles Bourque, le principal outil de communication), mais il impose aussi de façon directe son idéologie, en rendant obligatoire l'apprentissage d'un code qui sert avant tout de véhicule aux idées de la bourgeoisie.

Au sein du mode de production capitaliste, la langue jouera donc un rôle central dans la formation et le maintien des idéologies nationalistes. Ce

rôle sera le plus souvent assimilateur, la valorisation et l'imposition de la langue « nationale » constituant un moyen efficace de regrouper toutes les classes autour de l'idéal bourgeois. Mais il pourra aussi être différenciateur, le capitalisme ayant parfois intérêt à encourager la spécificité linguistique de groupes qu'il définit comme minorités nationales ou nations dominées (c'est cette tendance qui est à l'origine de plusieurs monographies anthropologiques ou linguistiques).

Nous allons maintenant donner un exemple concret de contrôle de l'activité linguistique par un État national (ou semi-national) capitaliste: celui du Québec contemporain.

▣ Les politiques linguistiques au Québec²

Ce n'est qu'avec le développement du capitalisme que les questions de langue ont acquis l'importance idéologique qui est actuellement la leur, au Canada et au Québec. L'Acte de Capitulation de Québec et le Traité de Paris (1763) ne font pas encore mention de droits linguistiques. À cette époque, le Canada n'est pas pensé en termes nationaux. Les paysans francophones de la Vallée du Saint-Laurent sont avant tout des sujets du roi de France qui, contraints par la force des armes, doivent changer d'allégeance. Dans l'esprit des conquérants, il est tout à fait normal qu'ils gardent leur langue et leurs habitudes de vie. Dans les années qui suivent cependant, au moment où le capitalisme marchand (dont les agents sont majoritairement anglo-saxons) se développe, le nationalisme canadien-français, centré en bonne partie sur la langue, prend de plus en plus d'importance (voir, à ce sujet, les textes rassemblés dans Bouthillier et Meynaud 1972). L'Acte d'Union de 1840 et le Pacte confédératif de 1867 contiennent des dispositions linguistiques. Ce n'est qu'un siècle plus tard cependant, à la fin des années 1960, que les gouvernements du Québec commenceront à intervenir directement sur les questions de langue (pour cette période récente, voir Mallea 1977).

Les politiques linguistiques du Québec: la loi 63

À l'automne 1968, des troubles éclatent à Saint-Léonard, en banlieue de Montréal. Les citoyens non francophones de ce quartier, en majorité d'origine italienne, réclament le maintien et, même, l'anglicisation totale des écoles bilingues dont ils bénéficiaient jusque là (et que la Commission scolaire locale veut supprimer). Certains individus d'origine française protestent. Ils se gagnent rapidement l'appui de plusieurs associations nationalistes francophones. La tension monte entre les deux groupes.

² Cette section a été publiée, en anglais, dans « Language and Society », in *Challenging Anthropology* (G. Smith et D. Turner, eds.), McGraw-Hill Ryerson, Toronto, 1979. Republié avec la permission des éditeurs.

Face à cette situation, le gouvernement provincial (Union nationale) se voit forcé de réagir. Il prépare un projet de loi (loi 85) qui est examiné en commission parlementaire. Devant l'opposition générale des groupements francophones, qui trouvent ambigu le texte de la loi, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand retire le projet en février 1969.

La situation à Saint-Léonard n'est cependant pas meilleure. Au contraire. À l'automne 1969, des manifestations organisées par divers mouvements nationalistes dégénèrent en affrontements violents. Le gouvernement Bertrand décide alors de présenter un nouveau projet (loi 63) portant spécifiquement sur la langue d'enseignement. Pour éviter une nouvelle rebuffade, le texte de loi n'est pas soumis à des audiences publiques. Malgré les protestations de la plupart des groupes de pression francophones, il est adopté par l'Assemblée nationale en novembre 1969.

La loi 63 comporte trois points principaux :

1. tout parent peut choisir librement l'école (française ou anglaise) où il enverra ses enfants;
2. les immigrants seront incités (on ne dit pas comment) à apprendre le français;
3. une commission d'enquête (Commission Gendron) étudiera la situation linguistique au Québec.

Les non francophones sont, dans l'ensemble, d'accord avec la loi. Elle garantit selon eux le droit qu'à chaque individu de choisir la langue qu'il désire pour ses enfants. Pour les nationalistes francophones par contre, ces droits individuels doivent être subordonnés aux droits collectifs de la majorité. Dans une province où environ 90% des immigrants s'assimilent aux anglophones (Caldwell 1977), la majorité francophone doit, pour assurer sa survie, obliger le plus grand nombre possible d'étudiants à fréquenter l'école française.

En fait, deux principes s'affrontent ici. Le premier, inspiré de l'idéologie libérale bourgeoise, insiste sur les droits de la personne: chaque individu est libre de s'instruire, de se divertir ou de s'enrichir comme il le désire (on justifie ainsi l'exploitation des travailleurs par un petit nombre de capitalistes). Le second, d'inspiration plus socialiste, soutient le droit qu'à la majorité de se développer collectivement, même si cela va à l'encontre des privilèges de quelques-uns. Ceux qui le défendent, les nationalistes francophones, appartiennent eux aussi à la bourgeoisie, mais à un segment de cette classe dont le développement est inférieur à celui du grand capitalisme; ils espèrent, grâce à une alliance idéologique avec la majorité, rétablir à leur profit la situation socio-économique.

Si le gouvernement de l'Union nationale, malgré son allégeance nationaliste traditionnelle, se range du côté de l'idéologie libérale, c'est pour des raisons strictement politiques. Les élections s'en viennent (elles auront lieu en avril 1970). Or si le gouvernement veut survivre, il doit s'attirer les faveurs de l'électorat anglophone. Pour ce faire, il lui faut perdre sa coloration nationaliste, surtout après les événements de 1967 (le Général de Gaulle, invité de l'état québécois, s'écrie: «Vive le Québec libre!») et les affirmations de l'ex-premier ministre Daniel Johnson («Égalité ou indépendance»).

Les stratégies politico-linguistiques de Jean-Jacques Bertrand ne lui servent à rien. Au printemps 1970, des élections générales portent au pouvoir le premier ministre libéral Robert Bourassa.

Les politiques linguistiques du Québec: la loi 22

À partir de 1970, la situation politique évolue rapidement au Québec. Aux élections d'avril, le Parti québécois (indépendantiste) obtient 23% des suffrages (en 1966, le Rassemblement pour l'Indépendance nationale n'en avait obtenu que 6%). En 1973, ce pourcentage augmentera encore (30%).

Sur le plan social, les événements d'octobre 1970 (enlèvement et mort du ministre Pierre Laporte; occupation par l'armée fédérale de plusieurs régions du Québec; loi des mesures de guerre) et du printemps 1972 (grève générale dans la fonction publique) amènent le gouvernement libéral à chercher un moyen de reprendre les choses en mains.

Se rendant compte que, pour une grande partie de la population francophone, la langue constitue une valeur importante, le premier ministre Bourassa tente de légiférer dans ce domaine. Au printemps 1974, il présente un projet de loi (loi 22) qui vise à donner certaines garanties à la langue française, tout en ne remettant pas en cause les privilèges économiques et sociaux des capitalistes (en grande majorité anglophones). Grâce à ce «bonbon nationaliste», Bourassa souhaite calmer l'agitation qui règne dans la province.

En fait, le gouvernement tente ainsi de résoudre la contradiction linguistique qui fait de l'anglais, langue minoritaire au Québec (où elle est utilisée par 20% de la population), le principal outil de communication pour beaucoup de travailleurs francophones et la langue d'usage de la plupart des immigrants. Consciemment ou non, les libéraux espèrent, par ce biais, masquer la contradiction principale, d'ordre économique, qui prive l'ensemble des travailleurs québécois (français, anglais et autres), de même que leurs camarades des autres provinces, de la valeur réelle de ce qu'ils produisent.

Malgré l'opposition de la plupart des groupes de pression, tant francophones qu'anglophones, la loi est adoptée le 31 juillet 1974. Elle comporte cinq points principaux:

1. le français est la langue officielle du Québec (c'est là une position de principe que rien, dans le reste de la loi, ne vient étayer);
2. l'administration publique se fait d'abord en français, mais tout citoyen ou groupe de citoyens anglophones peut y participer dans sa langue;
3. les entreprises privées sont incitées à se franciser; après une date à déterminer, un certificat de francisation sera nécessaire pour obtenir un contrat du gouvernement;
4. pour s'inscrire dans une école anglaise, il faut connaître cette langue de façon suffisante; sinon, on est automatiquement dirigé vers une institution francophone; des tests pourront servir à évaluer les connaissances linguistiques des élèves;
5. le gouvernement crée une Régie de la langue française, qui verra à faire appliquer la loi.

Dès sa promulgation, la loi 22 soulève une tollé général. Les francophones lui reprochent de ne pas aller assez loin dans le sens de la francisation (mesures incitatives plutôt que coercitives), alors qu'au contraire, les anglophones trouvent qu'elle brime les droits de la personne, en retirant aux parents, entre autres, le libre choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants.

Cette opposition est inhérente à la nature de la loi. Voulant calmer les sentiments nationalistes francophones, sans pour autant pousser les hommes d'affaires anglophones à la panique, elle mécontente tout le monde par ses demi-mesures.

Dans les mois qui suivent l'adoption de la loi, les porte-parole gouvernementaux s'évertuent à calmer le monde des affaires, montrant par là que l'objectif principal des libéraux, malgré des positions qui veulent se concilier le nationalisme francophone, est de maintenir le statu quo économique. Le ministre de l'Éducation, François Cloutier, insiste sur les aspects modérés et pratiques de la législation. Les deux premiers présidents de la Régie de la langue française ne sont ni des linguistes ni des éducateurs, mais des représentants de la grande bourgeoisie d'affaires.

Cette préoccupation pour le maintien du statu quo économique est exprimée de façon très explicite dans un discours prononcé le 9 septembre 1975 par Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, devant un groupe d'hommes d'affaires de New York (Saint-Pierre 1975). Cette production de l'idéologie bourgeoise, qui reprend en sourdine quelques thèmes nationalistes (la spécificité de la culture québécoise par exemple)

constitue, dans sa suavité, un véritable petit chef-d'œuvre. Saint-Pierre y affirme que les positions économiques du gouvernement québécois n'ont pas changé depuis la loi 22: «Nous sommes contre toute politique discriminatoire à l'égard du capital étranger dans le développement économique du Québec». La différence entre le Québec et les États-Unis est d'ordre strictement culturel (et non socio-économique). Elle a, selon le ministre, une valeur positive:

(Le capitaliste américain installé au Québec) pourra, au bout de quelques mois, s'attabler dans un coin charmant et très européen du Vieux Montréal ou du Vieux Québec et se dire en toute satisfaction: «les affaires vont bien et j'ai appris une autre culture»; double acquisition.

Malgré ces propos rassurants, le gouvernement libéral n'a pas réussi à convaincre l'électorat du bien-fondé de ses politiques. En novembre 1976, le Parti québécois était porté au pouvoir, augurant ainsi de nouveaux changements dans la législation linguistique québécoise.

Le gouvernement Lévesque n'a, en effet, pas tardé à légiférer dans ce domaine. La loi 101, adoptée pendant l'été 1977, restreint l'accès à l'école anglaise aux écoliers dont l'un des parents a déjà étudié en anglais au Québec. Sur le plan économique cependant, rien n'est réglé. En se cantonnant dans le domaine culturel, sans chercher à résoudre la contradiction fondamentale, le Parti québécois encourage le maintien de la structure sociale actuelle. Représentant la petite bourgeoisie, ses positions de base sont les mêmes que celles du gouvernement précédent. Certains extraits de son programme pourraient sortir de la bouche d'un ministre libéral:

Le premier souci sera donc, évidemment, de maintenir en état de marche et d'ajuster au nouveau contexte l'engin économique dont héritera le Québec souverain... Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à le vouloir. Le Canada tout entier, mais singulièrement l'Ontario, ont un intérêt direct à ce que la séparation se fasse dans l'ordre et sans bouleverser des rapports économiques qui leur sont trop utiles pour qu'ils y renoncent volontiers.

Parti québécois 1970:17

Malgré tout, ce transfert de pouvoir d'une fraction à l'autre de la bourgeoisie, parce qu'il s'appuie fortement sur l'idéologie nationaliste, peut avoir des résultats inattendus. Si le gouvernement péquiste réussit à atténuer les effets de la contradiction linguistique spécifique au Québec, il est possible que les travailleurs québécois, en majorité francophones, puissent alors concentrer leurs efforts sur la résolution de la contradiction économique de base. L'importance plus grande accordée au français, en tant que langue de travail, contribuerait ainsi à les faire accéder à une conscience de classe plus aiguë.

☒ Conclusion

Les positions que nous avons exposées tout au long de cet article, de même que les leçons à tirer de l'exemple québécois, peuvent se résumer en un certain nombre de thèses:

1. la langue constitue le reflet sémantique, lexicalement et grammaticalement traduit, de forces productives et de rapports sociaux d'un certain type;
2. bien que les lois de son évolution aient une certaine autonomie, la langue est toujours liée, de par son contenu sémantique, à un mode de production donné;
3. en tant que discours produit au sein d'une formation sociale, la langue constitue un objet idéologique;
4. de par son caractère à la fois assimilateur et isolateur, la langue joue un rôle privilégié dans les idéologies nationalistes bourgeoises;
5. la langue peut enfin, dans des circonstances historiques données, constituer un outil idéologique efficace de libération populaire.

BIBLIOGRAPHIE

BOURQUE G.

1977 *L'État capitaliste et la question nationale*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

BOUTHILLIER G. et J. Meynaud

1972 *Le choc des langues au Québec (1760-1970)*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

CALDWELL G.

1977 «Assimilation and the Demographic Future of Quebec», in Mallea, J. (éd.) 1977:55-75.

COHEN M.

1950 «Une leçon de marxisme à propos de la linguistique», *La Pensée*, 33:89-103.

1971 *Matériaux pour une sociologie du langage*. Paris: François Maspero.

DARNELL R. (éd)

1971 *Linguistic Diversity in Canadian Society*. Edmonton: Linguistic Research Inc.

DORAIS L.J.

1977 «Langue et mode de production, une esquisse de modèle théorique», *Anthropologica*: 99-109.

- DUBOIS J.
1962 *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*. Paris: Larousse.
- FISHMAN J.A. (éd.)
1966 *Language Loyalty in the United States*. La Haye: Mouton.
- GUNAR D.
1976 «Les minorités ethniques et la question linguistique en U.R.S.S.», *Études slaves*, II, 1:69-83.
- HÉRAUD G.
1963 *L'Europe des ethnies*. Paris.
- LÉNINE
1970 *Sur les questions nationale et coloniale*. Pékin: Éditions en langues étrangères.
- MALLÉA J. (éd.)
1977 *Quebec's Language Policies: Background and Response*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- MARCELLESI J.B. et B. Gardin
1974 *Introduction à la sociolinguistique*. Paris: Larousse.
- PARTI QUÉBÉCOIS
1970 *La solution. Le programme du Parti québécois*. Montréal: Éditions du Jour.
- SAINT-PIERRE G.
1975 «Le Québec face aux investissements étrangers», *Le Soleil*, 10 septembre: A5.
- STALINE J.
1974 *Le marxisme et la question nationale*. Paris: Éditions du Centenaire.
1975 *Le marxisme et les problèmes de linguistique*. Pékin: Éditions en langues étrangères.
- THOMAS L.L.
1957 *The Linguistic Theories of N. Ja. Marr*. Berkeley: University of California Press.
- TRAN DUC THAO
1973 *Recherches sur l'origine du langage et de la conscience*. Paris: Éditions sociales.